

NAKBI Khédija, « La rédactologie : domaine, méthode et compétences », *ASp* [en ligne], n°37-38, 2002.

Dans cet article, Khédija Nakbi aborde les domaines, les méthodes et les compétences liées à la rédactologie. Son objectif est ici de faire le point sur l'état professionnel et méthodologique de cette discipline.

La rédactologie est la science qui étudie les différents actes d'écriture. Comme toutes les sciences, elle se définit par son objet, par son domaine d'étude, par sa méthode et par l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qu'elle mobilise. Elle renvoie ainsi à cinq secteurs d'écriture différents mais interdépendants :

- La linguistique et les sciences du langage ;
- L'enseignement et la recherche scientifique ;
- Les métiers du livre, des médias et des arts ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- Le milieu organisationnel.

Cette science est composée de plusieurs disciplines, dont les principales sont la terminologie, la néologie et la traductologie. Selon l'auteure, cette pluridisciplinarité permet aux rédacteurs d'exercer un grand nombre de métiers liés à l'écriture.

Le champ méthodologique du rédacteur se structure en deux dimensions. La première est relative à la forme du document. Elle s'étend sur un axe « subnormé vs surnormé » dont les pôles sont opposés. Le pôle surnormé regroupe une forme neutralisée du texte et une terminologie spécialisée. À l'inverse, le pôle subnormé regroupe les émotions et les fonctions esthétiques.

La deuxième dimension est relative au contenu du texte et s'étire sur un axe « objectif vs subjectif ». Le pôle objectif est centré sur le référent, et donc sur le raisonnement scientifique et la vérification expérimentale. Inversement, le pôle subjectif est centré sur l'émetteur, et donc sur les émotions et les expériences vécues. En croisant ces deux axes, on obtient quatre grands types rédactologiques :

- Scientifique et technique ;
- Littéraire et philosophique ;
- Poétique, esthétique et ludique ;
- Publicitaire et propagandiste.

L'action d'écrire requiert plusieurs savoirs et savoir-faire. Le rédacteur doit donc avoir des compétences polyvalentes, qu'elles soient techniques ou humaines. Selon Khédija Nakbi, le rédacteur doit également maîtriser des compétences propres à l'institution pour laquelle il travaille. S'il travaille comme traducteur, le rédacteur doit avoir des compétences en communication. Celles-

ci lui permettent d'assurer la compréhension d'un énoncé entre trois acteurs principaux : le traducteur, l'auteur et le lecteur.

Pour un traducteur, un énoncé a deux niveaux de compréhension : le dire du texte, et le vouloir dire de l'auteur. Le premier niveau correspond à la forme et à la compréhension du texte, tandis que le second est lié aux représentations que l'auteur partage avec ses lecteurs. Pour reproduire le sens original du texte, le traducteur doit s'introduire de façon empathique et participative dans l'esprit de l'auteur. Il doit donc comprendre ce que veut dire ce dernier pour le faire comprendre au lecteur.

Pour assurer cette dernière étape de la communication auteur-lecteur, le traducteur doit faire preuve de clarté. Son rôle est de faire en sorte qu'un texte reste crédible une fois traduit. Pour ce faire, il doit s'effacer et donner au lecteur l'impression que sa lecture le met en relation directe avec l'auteur.

Khédiya Nakbi conclut cet article en prévoyant une évolution des métiers de l'écrit. Selon elle, ces professions vont se tertiariser et nécessiteront de plus en plus de compétences relationnelles. De même, elle pense qu'il sera nécessaire de maîtriser les technologies de l'information et de la communication. Les métiers de l'écrit vont également devenir de plus en plus abstraits en s'abandonnant au numérique. Enfin, ces professions connaîtront une multiplication des formes de travail nécessitant une polyvalence croissante.